

## Résumé du rapport final - Programme valaisan de prévention du tabagisme 2013-2018

Le Programme Cantonal de Prévention du Tabagisme (PCPT) s'est déroulé de 2013 à 2017, avec une prolongation jusqu'à fin décembre 2018. 10 projets ont été mis en œuvre de 2013 à 2017, un pré-projet a eu une suite à partir de 2016 et 2 projets ne faisant pas partie du programme ont été évalués pendant la prolongation. Une évaluation externe a été effectuée en 2016, qui a donné lieu à des recommandations qui ont été mises en pratique dans la suite de la période. Même si les objectifs d'impact du programme n'ont pas tous été atteints ou mesurés, le programme peut être considéré comme réussi : la surveillance des dispositions légales relatives à la fumée passive a mené à de nettes améliorations en la matière ; les mesures visant les jeunes ont permis d'atteindre ce public-cible crucial de manière efficace et diversifiée ; de nombreuses activités ont concerné des groupes-cibles spécifiques (migrant-e-s, familles, jeunes fumeurs et fumeuses) et la population valaisanne a pu bénéficier d'une présence publique de la prévention du tabagisme de très grande qualité.

Les projets du PCPT valaisan étaient dans l'ensemble bien conceptualisés et adaptés aux besoins et priorités identifiés pour le canton. Dans le cours de la mise en œuvre, ils ont fait l'objet d'une très bonne capacité d'adaptation aux changements survenant sur le terrain. Sur les dix projets mis en œuvre dans le cadre du PCPT2013-2017, huit ont été considérés comme efficaces (Je gère, Apprentissage sans tabac, Cool and clean, Expérience non-fumeur, Application de La loi sur la santé, Information-conseil/publication, Entreprise sans fumée, et Campagne Tabagisme et maladies cardio-vasculaires) et deux comme moyennement efficaces (Enfance sans fumée et Achats-tests tabac). Les objectifs des différents projets ont été majoritairement atteints. Plusieurs campagnes valaisannes ont été reprises par d'autres cantons ou se sont prolongées dans d'autres projets (**Grossesse sans tabac, J'arrête de fumer sur FB, Escape Addict, Smokitten**). L'égalité des chances a été prise en compte dans plusieurs projets ; elle se traduit par des mesures complémentaires telles que la traduction de matériel de prévention à l'intention des allophones et l'organisation d'activités spéciales à destination de groupes-cibles spécifiques plus vulnérables face au tabagisme (migrant.e.s, jeune en milieu carcéral ou socio-éducatif, élèves de l'école d'agriculture).

Au point de vue efficacité des mesures, nous tirons des enseignements au niveau conception et élaboration des projets : appliquer la méthodologie du marketing social ; être axé client, besoin des bénéficiaires et non pas notoriété institutionnelle ; limiter le nombre de partenaires, surtout inter-cantonaux, afin de raccourcir la chaîne de décision sont efficaces à atteindre les objectifs, et au niveau mise en œuvre et communication :collaborer avec l'ensemble des professionnel.le.s de terrain ; vulgariser les contenus, les adapter à chaque public-cible ainsi qu'aux différences culturelles ; donner un autre visage à la prévention, communiquer de manière positive ; avoir des relais politiques, effectuer des actions auprès des parlementaires sont efficaces, multiplier les messages et se limiter à des interventions ponctuelles sans suivi sont des mesures inefficaces. Les points forts du programme sont que les jeunes ont été touchés par un grand nombre de projets et de mesures efficaces, l'excellente mise en réseau des activités de prévention du tabagisme grâce au travail mené par la direction du programme et la bonne composante d'égalité des chances. Nous pouvons relever comme points faibles une définition pas toujours correcte des outcome, des relevés de données pas toujours systématiques et dans certaines campagnes des messages multiples. Comme autres enseignements, relevons la place prépondérante de stratégies ciblées pour atteindre les publics-cibles, de l'importance de la cohérence et de la pertinence des messages, de celle de l'implication des partenaires, de la mise en place d'une systématique dans la récolte des données.

Au niveau des mesures et des résultats, nous pouvons émettre les recommandations suivantes : bien cibler les messages à transmettre et éviter de les multiplier ; intégrer une composante « égalité des chances » dans toutes les mesures, que ce soit par rapport à l'origine ethnique ou à des publics-cibles spécifiques ; définir des objectifs d'outcome mesurables et les indicateurs correspondants, y compris à des étapes intermédiaires, afin de faciliter le suivi et le pilotage des projets ; bien définir les données à récolter et les recenser systématiquement.

Au niveau de la gestion du programme, nous pouvons recommander d'approfondir la stratégie « multiplicateurs et multiplicatrices » afin de démultiplier l'impact de la prévention ; investir le domaine du

travail social, un domaine où la problématique du tabagisme est très présente ; intégrer les futurs partenaires de mise en œuvre très tôt dans le développement du projet ; favoriser les synergies avec la prévention des autres addictions pour thématiser la question du tabagisme dans le domaine des addictions en général.